



SSIAP 2

Remise A Niveau

**Services de Sécurité
Incendie et d'Assistance
à Personnes**

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG *Après 3 ans de non activité en tant que SSIAP 2* Prochaine session : (voir devis) Durée de la formation : 21h
Délai d'accès : 2 semaines environ Effectif : 12 participants maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

PRE-REQUIS

-
-
-

Diplôme SSIAP 2 sans pouvoir justifier d'au moins 1607h d'activité en tant que tel durant les 36 derniers mois, diplôme ERP 2 ou IGH 2

Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins

de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réactualiser ses connaissances pour exercer la fonction du SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

I/ POSTE DE SECURITE

Différents matériels et documents du poste de sécurité Réception des appels d'alerte interne Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report

II/ RONDE DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Objectif de la ronde et modalités de réalisation
Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
Utilisation des moyens de communication mobiles
Mesures adaptées de protection des travaux

III/ MISE EN OEUVRE DES MOYENS

D'EXTINCTION Méthode d'extinction d'un début d'incendie
Protection individuelle

MOYENS PEDAGOGIQUES

IV/ APPEL ET RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS

Différents moyens d'alerte
Demande de secours en fonction des consignes de sécurité Préparation de l'arrivée des secours
Accueil des secours, guidage à leur arrivée et pendant l'intervention
Information de la hiérarchie

V/ MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

L'action face à différents contextes : fumées, incendie ; évacuation des occupants ; prise en charge d'une victime ; dangers imminents ; non respect des consignes de sécurité ; levée de doute ; etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe
Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...)

EXAMEN et CONDITIONS DE VALIDATION

Contrôle des connaissances théoriques.

Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement Un clapet coupe-feu équipé

Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)

Emploi du téléphone (réception, appel)



Formeo 13 – Enregistrement 93.13.12486.13 - SIRET 910 895 259 00026 - APE8559 A

AUTORISATION CNAPS : FOR-013-2023-10-03-20180667173 - MJ V102018

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »